



17ème législature

| | | |
|---|--|--|
| Question N° : 1513 | De M. Marcellin Nadeau (Gauche Démocrate et Républicaine - Martinique) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Outre-mer | | Ministère attributaire > Outre-mer |
| Rubrique >outre-mer | Tête d'analyse >Violence policières en Martinique et absence de dialogue avec les élus | Analyse > Violence policières en Martinique et absence de dialogue avec les élus. |
| Question publiée au JO le : 29/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024 | | |

Texte de la question

M. Marcellin Nadeau alerte M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé des outre-mer, sur la situation sociale en Martinique et notamment sur les heurts qui se sont produits dans les communes de Case-Pilote et de Saint-Joseph et Fond Lahaye (Schoelcher) le 22 octobre 2024. La police y a délibérément gazé la population et les habitants où se trouvaient nombre de personnes âgées, des enfants et des familles riveraines. De telles provocations de la part des forces de l'ordre sont inadmissibles et appellent des sanctions. Elles ne font en effet que mettre de l'huile sur le feu s'agissant d'une situation très difficile à laquelle il conviendrait de mettre un terme. Elles soulignent aussi le comportement délétère avec lequel le Gouvernement traite le mouvement social relatif à la vie chère. Il doit comprendre qu'il ne règlera rien par la répression et la violence. Il lui demande, après deux mois de violences, quand il daignera se rendre en Martinique pour mettre un terme à cette situation, à l'instar de ses collègues du Gouvernement qui après les intempéries survenues en France hexagonale se sont rendus immédiatement sur les lieux pour apporter des réponses et lancer des politiques publiques responsables. Il lui demande aussi s'il entend enfin lancer une concertation avec les élus locaux et nationaux pour mettre en œuvre enfin des politiques publiques au service des compatriotes de Martinique.